

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréés, et le comité des sub-sides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement)

(Bills privés)

Du consentement unanime, M. Smith (Winnipeg-Nord), appuyé par M. Rogers, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude de certains bills privés (conformément à l'article 54 du Règlement); agréé.

Les bills ci-après sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois et adoptés:

Bill S-22, Loi constituant en corporation la Laurentide, Compagnie de Finance.

Bill S-23, Loi concernant l'International Loan Company.

Bill S-18, Loi constituant en corporation l'Adanac General Insurance Company of Canada.

Il est fait appel de l'ordre portant troisième lecture du Bill SD-43, Loi pour faire droit à Jean Brasgold Martz;

M. Mandziuk, pour M. McCleave, appuyé par M. Thomas, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une troisième fois et adopté.

La question est mise en délibération;

M. Howard, appuyé par M. Peters, propose,—Que ledit bill ne soit pas lu maintenant pour une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité permanent des bills privés en général.

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Batten,	Herridge,	Peters,
Badanai,	Benidickson,	Howard,	Regier,
			Winch—9.

CONTRE

Messieurs

Aiken,	Campbell	Creaghan,	Forbes,
Baldwin,	(Stormont),	Crouse,	Green,
Bell (Carleton),	Cardiff,	Danforth,	Gundlock,
Bell (Saint-Jean-	Carter,	Dinsdale,	Halpenny,
Albert),	Casselman (M ^{me}),	Doucett,	Hamilton
Bigg,	Charlton,	Fairfield,	(Notre-Dame-
Brooks,	Churchill,	Fane,	de-Grâce),
Broome,	Clancy,	Fleming (Eglinton),	Hanbidge,
Brunsdan,	Cooper,	Fleming (Okanagan-	Harkness,
		Revelstoke),	Henderson,